FRC 1. 3466
3466

CORPS LÉGISLATIF.

Case FRC 10815

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

MOTION D'ORDRE DE J. F. BISSY,

9

DÉPUTÉ DE LA MAYENNE.

Séance du 17 floréal an 7.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Encore des crimes à ajouter à la masse de ceux que, naguères, je vous ai dénoncés.

Le prêtre, l'émigré, se lasseront-ils enfin des sacri-

fices humains que, dans leur rage implacable, ils ne cessent d'offrir au trône et à l'autel (1)?

Semblables au tigre féroce qui jamais ne se rassasie de victimes, ont-ils donc juré de pomper jusqu'à la dernière goutte du sang républicain?

Malheureuses régions de l'Ouest, le soleil ne se lèvera-t-il plus sur vous que pour éclairer des forfaits?

Il y a deux décades, quarante brigands vêtus en militaires, la tête ombragée d'un panache aux trois couleurs, entrent, précédés d'un tambour, dans la commune de Hambers, en désarment les habitans et y font couler le sang.

Quelques jours après, et non loin de-là, un misérable marchand de chiffons expire, percé de coups, suspendu par les pieds à un arbre.

Le surlendemain de cette scène affreuse, un vieillard de soixante-dix ans est haché en deux, et son corps, ainsi dépecé, déposé sur deux communes.

Dernièrement dans celle de Cigné, trois fonctionnaires publics sont arrachés du sein de leur famille et conduits, chargés de chaînes, devant le conseil royal de Normandie, *antre infernal, d'où jamais ami de la liberté ne revint.*

---

(1) Je dis l'autel : car, qu'on ne s'y trompe pas, la religion ne sert aux prêtres que de prétexte. Les prérogatives dont ils jouissoient, une vie molle et fainéante, tous les abus à l'ombre desquels ils s'engraissoient, voilà le dieu qu'ils adorent et pour lequel ils couvrent ma terre natale de ruines et de deuil.

Vils jongleurs, éternels fléaux de l'espèce humaine! durera-t-il long-temps encore, le prestige qui vous soutient?

Je ne parle pas ici de ces hommes estimables soumis aux lois. Leur ministère n'est qu'un apostolat de morale, de bienfaisance et de raison. Ceux-là auront toujours des droits à ma vénération.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Citoyens représentans, il est temps pourtant de mettre un terme à ces horribles massacres. Qu'ont fait mes infortunés compatriotes, pour être condamnés à périr l'un après l'autre sous le fer de barbares assassins !.... Qu'ont-ils fait, pour être exposés chaque jour à voir leurs toits incendiés ou pillés ?

Sans doute les lois leur doivent protection, le gouvernement un appui. Je réclame, à cette tribune, *et ne cesserai de réclamer*, l'un et l'autre pour eux.

Je le sais: dans les circonstances où nous sommes, le Directoire ne peut pas tout ce qu'il desireroit bien. C'est à vous à suppléer. Des ressorts efficaces reposent dans vos mains; mettez-les en action; plus d'une fois il vous en a invités.

Déja, il est vrai, vous vous êtes occupés de notre sort, déja des projets tendant à l'améliorer vous ont été proposés; mais tous vous ont paru inconstitutionnels ou insuffisans, et de longues et pénibles discussions ne vous ont amenés jusqu'ici à aucun résultat.

L'on devoit vous faire un rapport sur la manière de rendre plus intensive la responsabilité des communes, et ce rapport n'est point fait.

L'on nous avoit flattés de l'espoir d'une augmentation de gendarmerie, moyen bien propre à ramener le calme et la sécurité parmi nous; . . . et rien, à cet égard, ne vous a encore été offert.

Enfin, quand vous rejetâtes la proposition de faire grace aux complices qui feroient des révélations utiles à l'état, vous chargeâtes votre commission de vous indiquer quelque mesure supplétive; un mois s'est écoulé depuis que vous lui avez imposé cette tâche, et rien ne vous a été présenté.

O mes collègues, que ne puis-je faire passer dans vos cœurs les sentimens douloureux qui affligent le mien ! . . .

Parcourez en esprit ces tristes contrées où l'on ne pose

le pied que sur des cendres et des membres épars. . . Fixez-vous quelques instans dans nos cités ; voyez-les encombrées de réfugiés de tout état, de tout âge, de tout sexe, fuyant le couteau fatal qui a moissonné leurs parens, leurs amis. . . . . . Voyez partout l'agriculture abandonnée, le commerce interrompu, les approvisionnemens interceptés. . . . Lisez sur tous les fronts l'expression de la crainte, de l'abattement et du désespoir. . . . Ah ! je vous en conjure au nom de la patrie, au nom de l'humanité, faites cesser un état si déchirant ; vous le pouvez.

Les finances, l'éducation publique, tous ces grands objets qui remplissent vos momens, sont importans, j'en conviens; mais nos fortunes, mais nos vies ne sont-elles pas d'un intérêt bien autrement majeur ? . . . . Sans sureté pour les citoyens, pouvez-vous prétendre à un gouvernement ? . . . Sans respect pour les propriétés, peut-il exister de lien social ? . . .

Je demande que les trois commissions dont j'ai parlé faſsent dans la décade, et toute affaire cessante, leurs rapports.

Nota. Le Conseil a arrêté la proposition, et ordonné l'impression du discours.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Floréal an 7.